

HONORAIRES AU 15.02.2016



LOCATION SAISONNIERE :

A la charge du propriétaire : 18 % du loyer net

A la charge du locataire : 21 % du loyer brut

Frais de dossier (État des lieux, ...) : dont frais divers : Studio 7€; 2Pièces 8€; 3 Pièces 9€; 4 Pièces 12€; Villa 30€

Taxe de séjour : tarif en vigueur selon arrêté municipal

Assurance : nous faisons bénéficier à nos locataires de l'assurance PM CONSEIL couvrant l'annulation et l'interruption de séjour.

ADMINISTRATION DE BIENS :

Honoraires de gestion : en % sur les sommes encaissées (TTC)

Jusqu'à 400 €	11.91 %
De 401 € à 700 €	9.57 %
De 701 € à 1000 €	8.37 %
De 1001 € à 1500 €	7.18 %
A partir de 1500 €	6.58 %

Garantie des loyers impayés : 2.5 % du quittancement

Prestations particulières : sur demande et devis

Honoraires de location : locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5 (en TTC) (pour la commune de La Grande Motte)

	Surf ≤ 30 m ²		31 m ² ≤ S ≤ 55 m ²		56 m ² ≤ S ≤ 85 m ²		Surf > 86 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et négociation	30 €	Néant	30 €	Néant	30 €	Néant	30 €	Néant
Visites, constitution dossier locataire, rédaction bail	8 €/ m ²	8 €/ m ²	8 €/ m ²	8 €/ m ²	8 €/ m ²	8 €/ m ²	8 €/ m ²	8 €/ m ²
État des lieux	3 €/ m ²	3 €/ m ²	3 €/ m ²	3 €/ m ²	3 €/ m ²	3 €/ m ²	3 €/ m ²	3 €/ m ²

TRANSACTION :

Honoraires de transaction en % sur le montant de la vente à la charge du vendeur (TTC) :

Jusqu'à 60.000 €	10 %
De 61.000 € à 75.000 €	9 %
De 76.000 € à 100.000 €	8 %
De 101.000 € à 150.000 €	7 %
De 151.000 € à 250.000 €	6 %
De 251.000 € à 400.000 €	5 %
A partir de 401.000 €	4.5 %

ORPI AGENCE ALPHA, 330 av. de l'Europe, 34280 La Grande Motte – Carte professionnelle T et G 2006/34/124 délivrée par la préfecture de l'Hérault – RCS de Montpellier 306346594 – SARL au capital de 40000 €- Caisse de garantie GALIAN Transaction 160000 € Gestion 760000 €